REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 17 mai 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Analyses de la dispersion des polluants de l'air: des campagnes de mesure ciblées débutent à Genève

L'Etat de Genève débute ce printemps deux campagnes de mesure de la qualité de l'air localisées à Bellevue et à Genève, dans le quartier de Châtelaine, des sites caractérisés respectivement par la proximité avec un couloir aérien et par la présence d'axes majeurs de circulation. Ces deux emplacements vont faire l'objet d'un suivi renforcé durant les mois à venir grâce à l'installation temporaire d'équipements de mesures adaptés. Ces opérations visent à documenter la dispersion locale des polluants l'air à proximité des sources d'émission. Elles doivent ainsi contribuer à l'amélioration continue de la compréhension de la répartition territoriale de la pollution atmosphérique. Après une phase de tests, les données collectées seront accessibles au public.

Afin d'améliorer en permanence les connaissances sur la qualité de l'air, la dispersion locale des polluants et leurs impacts pour notre canton, l'Etat de Genève entreprend régulièrement des campagnes de mesure ponctuelles grâce à des équipements adaptés. Ainsi, il débute ce printemps un suivi renforcé de deux sites de l'agglomération caractérisés par la présence d'axes de transports aérien et routier pouvant avoir une influence sur la qualité de l'air.

Impact local du trafic aérien: une campagne de mesure à Bellevue

L'un de ces projets vise ainsi à mesurer les impacts possibles des émissions issues du trafic aérien, un point identifié comme un enjeu pour la qualité de l'air de notre canton. Proche de l'aéroport et directement sous l'axe des trajectoires des avions, c'est un emplacement sur la commune de Bellevue qui a été retenu pour cette première opération, qui prendra place entre le mois de mai 2021 et le mois d'avril 2022. Cette campagne de mesure d'une année, réalisée dans un contexte de pandémie entraînant une réduction du trafic aérien, sera complétée par de nouvelles campagnes dans des localisations similaires afin de prendre en compte l'impact de l'évolution du trafic aérien.

Cœur de l'agglomération: axes routiers à fort trafic

Le second projet, localisé sur la rive droite de Genève, à Châtelaine, a pour objectif de mieux connaître les modes de dispersion des polluants à proximité directe d'un axe routier à fort trafic. De même que l'on ne mesure pas la température d'une pièce en mettant un thermomètre sur un radiateur, déterminer le niveau des émissions à la sortie des pots d'échappement n'apporte que des informations à portée limitée. Cependant, mieux connaître les mécanismes de diffusion des polluants - notamment les particules fines et les oxydes

d'azote concernés par le trafic motorisé - à partir des sources localisées permet de mieux comprendre les phénomènes de dispersion des polluants. Ce projet peut ainsi contribuer à accroître la précision des représentations territoriales de pollution de l'air pour notre canton. Il doit aussi permettre d'étudier l'évolution dans le temps des niveaux de pollution mesurés proches du trafic au regard de l'impact de différentes actions qui peuvent être mises en place localement. Cette première campagne de tests sera suivie d'opérations du même type effectuées sur des emplacements aux caractéristiques différentes, comme par exemple des rues larges et ouvertes ou au contraire très resserrées.

Pour ces deux projets, après une phase de tests, les données collectées seront accessibles sur la page air.ge.ch durant la période de mesure. Les résultats complets de ces enquêtes de terrain seront communiqués au terme des campagnes et de l'analyse détaillée des informations.

Des équipements nomades…

Deux stations de mesure mobiles sont actuellement équipées à Genève afin de répondre aux besoins des campagnes de mesures ciblées de la qualité de l'air, pour des opérations de durée limitée. Celles-ci sont munies d'instruments calibrés et sont conçues pour garantir la qualité des mesures, en accord avec les recommandations techniques de la Confédération. Flexibles, elles peuvent être déplacées et ne nécessitent qu'un raccordement électrique pour permettre le fonctionnement en continu des différents appareils. Elles sont installées en collaboration avec les communes concernées.

… et un réseau de stations fixes de référence

Le suivi quotidien de la qualité de l'air est quant à lui assuré par le réseau de stations fixes de référence de l'Etat de Genève, au cahier des charges très différent. Installées à demeure sur quatre emplacements représentatifs des différents contextes du canton, elles ont pour objectif de garantir la stabilité des mesures à travers le temps. Ces stations fixes constituent ainsi un maillon clé du suivi de l'évolution de la qualité de l'air au gré des années et de l'activation du dispositif anti-smog genevois.

Pour en savoir plus: M. Philippe Royer, directeur du service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, DT, T. +41 22 388 80 41.